NT
Potentiellement menacé

Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté

Grenouille agile // *Rana dalmatina*

Grenouille agile © *Benoit Feuvrier*

Statut

Assez rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	oui	Annexe IV	oui (cortège)	-

Répartition et populations

Largement distribuée en France continentale, la Grenouille agile est plus rare dans le sud-est (notamment en région méditerranéenne). Lorsqu'elle est présente, c'est une des espèces d'anoures les plus couramment rencontrées en plaine.

Les observations régionales révèlent une répartition cantonnée aux basses contrées de l'ouest et du nord. Comme l'indique l'Atlas commenté (2000), le massif du Jura et les hautes Vosges sont quasi excluent, l'espèce étant plutôt typique des vallées alluviales du Doubs, de la Loue, de l'Ognon et de la Saône. Les quelques stations signalées sur le premier plateau jurassien indiquent une limite altitudinale ne dépassant pas 580 m. La carte de présence 2002-2011 ci-dessous conforte parfaitement la distribution parue dans l'atlas en 2000 (données 1984-1999). Ceci tend à indiquer un maintien de la distribution générale d'une part, et une bonne veille sur l'espèce à l'échelle de la dernière décennie, malgré l'absence de démarche atlas, d'autre part.

Malgré des recherches intensives depuis le début des années 80, il est probable que les populations soient encore sous estimées au profit de la grenouille rousse, espèce très répandue en région avec laquelle la confusion est fréquente. Les critères d'identification des deux espèces de grenouilles brunes restent connus d'un trop faible nombre d'observateurs régionaux.

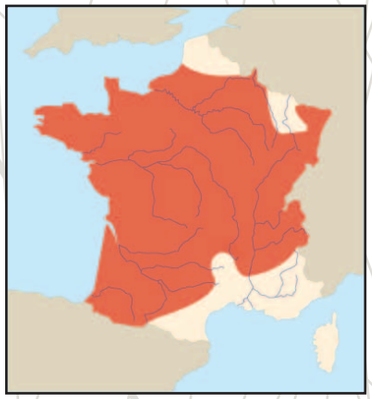

Répartition de l'espèce en France

Répartition de la Grenouille agile en Franche-Comté (2002-2011)

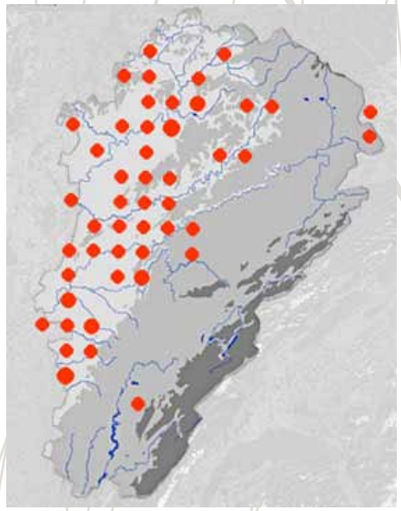

Habitat et écologie

Les populations de grenouilles agiles sont typiquement associées aux bois de feuillus à essences mélangées (chênaies, hêtraies et parfois frênaies), et aux fourrés. Terrestre, elle affectionne les forêts claires et chaudes, et occupe plutôt les stations forestières les plus sèches, contrairement à la grenouille rousse. Sa période de reproduction précoce déclenchée par l'augmentation des températures hivernales débute dès la mi-février en Franche-Comté. Il s'agit de la première espèce à rejoindre les plans d'eau ce qui lui permettrait d'éviter la compétition avec d'autres espèces sympatriques. L'espèce colonise tous les types de plans d'eaux stagnantes, situés dans ou à proximité immédiate de la forêt, à l'exception de ceux présentant une grande densité de poissons. Selon certaines études, les milieux aquatiques doivent bénéficier d'un ensoleillement modérément élevé et présenter une pente faible afin de favoriser le développement d'une flore aquatique diversifiée nécessaire à l'implantation d'une population reproductrice. La végétation immergée lui permet en effet d'accrocher ses œufs. En région, les sites de reproduction les plus fréquents sont les mares abreuvoirs des prairies bocagères et les aulnaies marécageuses ainsi que les étangs forestiers ou péri-forestiers. La grenouille agile occupe aussi souvent les bras morts et « mortes » des cours d'eau et dans une moindre mesure les mares forestières et des lisières, les fossés prairiaux, les ornières en forêt…

UNION EUROPEENNE

l'Europe s'engage en Franche-Comté
avec le Fonds Européen de Développement Régional

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ

Franche-Comté Conseil régional

LPO
FRANCHE-COMTÉ

NT
Potentiellement menacé

Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté

Grenouille agile // *Rana dalmatina*

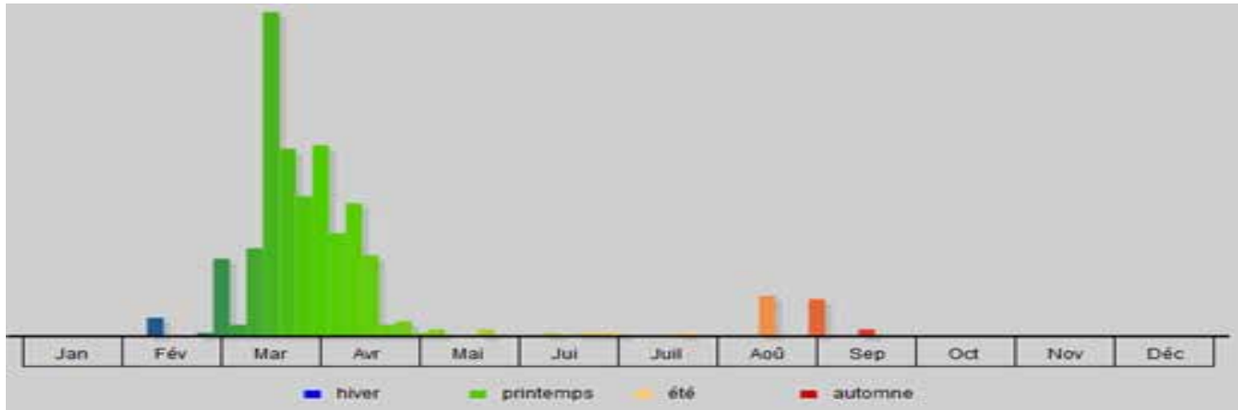

Phénologie de la Grenouille agile en Franche-Comté. Ce graphique représente les sommes des maxima des effectifs par pentade et par carré de 10km. L'axe vertical n'est pas indiqué car il n'a pas de signification.

Menaces et priorités de conservation

Signalées en régression dans l'est de la France, un risque potentiel de disparition pèse sur les populations de grenouilles agiles car les menaces sont plus nombreuses pour cette espèce que pour les autres grenouilles. En effet, moins prolifique que la grenouille rousse, elle peut présenter des difficultés à surmonter les pertes massives pouvant survenir suite à la disparition et la dégradation des biotopes qui correspondent à ses exigences. Ainsi, le comblement de mares abreuvoirs et forestières, l'empoissonnement, les effets de l'intensification de l'agriculture et augmentation des épandages fragilisent l'espèce, tout comme la forte pression d'aménagement en plaine. La destruction du réseau de mortes par la réduction progressive du champ d'inondation des cours d'eau est un exemple parmi d'autres. De part ses exigences forestières, certaines pratiques liées à l'exploitation du bois constituent un préjudice supplémentaire : diminution de la surface des forêts claires suite à l'enrésinement de sites, débardage, destruction et drainage des fossés au printemps, dépôt de branchages réduisant l'ensoleillement du milieu…

Parallèlement, le prélèvement des grenouilles rousses à des fins culinaires, usage bien ancré dans le Haut Doubs, entraîne sa capture car il y a souvent confusion entre les deux espèces. Enfin, comme pour la plupart des amphibiens en période de migration, l'espèce est exposée à la mortalité routière.

Peu d'actions dédiées spécifiquement à la grenouille agile existent à l'heure actuelle. Toutefois, le maintien de certaines populations est possible grâce à la mise en place de mesures de préservation travaillant à l'échelle d'un peuplement amphibien. C'est le cas lorsqu'il y a création de crapauduc.

A noter tout de même le travail mené dans le cadre du PRAM (Programme Régional d'Actions en faveur des Mares) sur le réseau de mares de Oigney et Semmadon (Haute-Saône) où certaines actions proposées dans le plan de gestion 2009-2013 visent à favoriser la présence de l'espèce : curage de mares, gestion des forêts et fossés, maintien ou restauration des éléments arborés… Il serait par ailleurs intéressant de travailler directement avec les forestiers afin de pouvoir envisager des interventions forestières plus douces.

Rédaction : Nathalie Dewynter – mise à jour : mai 2011

Grenouille agile © *Philippe Legay*

Mare à Grenouille agile © *Philippe Legay*

UNION EUROPEENNE

l'Europe s'engage en Franche-Comté
avec le Fonds Européen de Développement Régional

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ

Franche-Comté Conseil régional

LPO
FRANCHE-COMTÉ